

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2018

L'an 2018, le 23 Janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16 janvier 2018.

Etaient PRÉSENTS : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT , Michèle LEGRAND, Blandine MARCHON, Jean-Jacques BOURGINE, Patrice BIRRE, Claude THERIN, Lydie AUDOUARD, Julien BIRRE, Jean-Michel BRANTONNE, François ISAMBERT, Pascal GAUCHERON, Bruno LECUREUR, Jacques DUCIMETIERE, Florence TICOT, , Corinne BOUCHET, Stéphane CHANCOLLON, Laurent ARRONDEAU Caroline CALMONT, Sylvain CHAMPOLIVIER, Ludovic GUESNET, Paul GUESNET, Benoit LHOSTE, Jérôme VINCHON, François VASSORT, Serge TRUBERT., Bruno WISSOCQ.

Absents excusés :

Vincent FAUCHEUX pouvoir Blandine MARCHON
Gérald TRUBERT pouvoir Sylvain CHAMPOLIVIER
Marc VINCHON pouvoir Jacques DUCIMETIERE.

Christian ARRONDEAU, Marc LEMAIRE, Michèle COLOMBANI, Franck VANNEAU, Michael DELVOYE, Géraldine GRILLON, Béatrice LEFÈVRE, Muriel PUSTAY, Emmanuel MARTIN, Stéphane POUPAUX, Frédéric VERDOT.

Absents non excusés : Néant

A été nommé secrétaire de séance : Patrice BIRRE

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2017
- Achat véhicule pour Germignonville
- Opération visite de village
- Adhésion « maison de la Beauce »
- Tarifs communaux
- Subvention associations
- Demande de subventions pour travaux
- Questions diverses

Compte rendu Conseil Municipal Précédent.

Le dernier compte rendu du 14 décembre 2017 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

Achat véhicule pour Germignonville

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un véhicule d'occasion pour la commune déléguée de Germignonville, pour le montant de 2 000.00 €.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Opération visite de village

La maison de la Beauce sollicite notre commune pour participer à l'édition 2018 de l'opération « découvrez un village en Beauce ». Le conseil ne souhaite pas participer pour cette année.

Tarifs communaux

Les tarifs pour le cimetière et les salles des fêtes restent inchangé.

Subventions associations

Validation des Subventions aux différentes associations communales

Sur proposition :

Éole-en-Beauce : Familles Rurales de Viabon : 1100€, Familles Rurales de Fains-la-Folie : 800€, Familles Rurales de Germignonville : 700€, Comité des Fêtes de Baignolet : 600€, GerminPokerClub : 250€, Club des Retraités : 370€,

Les Villages Vovéens : École Jeanne d'Arc : 11€ / Enfants, Tennis Club : 25€, Harmonie de Voves : 25€, Arc-en-Ciel : 25€, Gais Moissonneurs : 25€, Judo Club : 25€, Nautic Club : 25€, Secours Catholique : 80 €.

Gardiennage église : Germignonville : 474€, Baignolet : 40€.

Adhésion : Maison de la Beauce : 150€, Fondation Patrimoine : 100€.

La subvention du Dauph'Club Eurélien est suspendu en raison d'aucune manifestation dans la commune l'an passé.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Demande de subventions pour travaux

Monsieur le maire demande l'approbation pour toutes les demandes de subventions concernant les travaux 2017 – 2018.

BAIGNOLET :

- Aménagement sur le parking de la salle polyvalente ;
- 3 portes métalliques : à l'atelier, au local près de l'atelier et au château d'eau ;
- Clocher de l'église ;
- 1 lampadaire ;
- Travaux d'adduction d'eau (commenceront à partir du 06 mars 2018, après le passage de la course cycliste PARIS-NICE le 05 mars 2018)

Une réunion d'information concernant les travaux d'adduction d'eau sur la commune déléguée de Baignolet aura lieu le mardi 06 février 2018 à 18h00 à la salle des fêtes de Baignolet.

GERMIGNONVILLE :

- Chemin de la Sologne ;
- Rampe d'accès à l'église ;
- Petit travaux de voirie.

Pour le chemin de la Sologne, nous avons reçu un devis, un deuxième devis a été demandé.

FAINS LA FOLIE :

- Porte du cimetière ;
- Mur du cimetière ;
- Chauffage salle de la mairie ;
- Devis demandé pour 2 abris bus, 1 pour Martainville et 1 pour la Folie Herbault ;
- Petit travaux de voirie et signalisation ;
- Dissimulation des réseaux rue du Bourg neuf et rue du château d'eau.

VIABON :

- Porte du cimetière ;
- Reprise de tranchées (rue de la Mairie, place de la poste, rue de la croix Sicot) ;
- Evacuation des eaux rue de l'Herbechère (à prévoir en même temps que les travaux d'eaux potable) ;
- Aménagement du sol extérieur côté cuisine de la salle des quartiers ;
- Eclairage public, 3 lampadaires ;
- Travaux d'adduction d'eau.

Une remorque hydraulique pour la commune d'Éole-en-Beauce.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Viabon – Lieu dit Ohé :

La commune d'Éole-en-Beauce s'engage à ne pas déplacer le chemin rural n°33 entre la RD107 et 153 sur une longueur de 600 mètres en cas de remembrement. Car possibilité de faire enterrer la ligne électrique.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Questions Diverses.

➤ OPAH (Opération programmé d'une amélioration de l'habitat) :

L'OPAH, en association avec la Communauté de Commune Cœur de Beauce et certains organismes sociaux propose de subventionner certains travaux effectués par les particuliers.

Une note d'information est à disposition de chacun à la mairie.

➤ Conférences des Maires – PLUI :

La conférence des Maires est constituée de l'ensemble des maires de la Communauté de Commune Cœur de Beauce, elle s'est réunie le 23 janvier 2018 afin de prendre la décision d'engager l'étude d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sur l'ensemble de la Communauté de Commune Cœur de Beauce. A la suite de cette réunion le conseil de la Communauté de Commune devra prendre une délibération pour confirmer le démarrage de cette étude.

- Une élue pose la question : en étant habitant de Germignonville, peut – on aller à la déchetterie d'Orgères en Beauce ?
Réponse : Non, car la commune d'Éole en Beauce dépend de la déchetterie des Villages Vovéens ou de Janville.
- Ferme photovoltaïque de Baignolet : Nous n'avons pas d'informations concernant les marchés.
- Étude Éolienne : Monsieur le Maire a été contacté par JPEE pour faire un point sur le dossier.
- Harmonisation des éclairages publics sur les communes déléguées : Un élu a demandé si une harmonisation des éclairages publics serait possible dans les 4 communes déléguées. A étudier.
- Feu d'artifice du 14 juillet 2018 : Commencer à réfléchir sur le lieu du déroulement du 14 juillet. Car si changement de commune déléguée, il faudra tenir compte de la topologie du lieu pour le tirage du feu d'artifice.

Clôture de séance à 21h57.

25.01.2018

Le maire,

P.VOYET

Le compte rendu sera validé après émargement des conseillers municipaux.

Émargement du conseil municipal :

